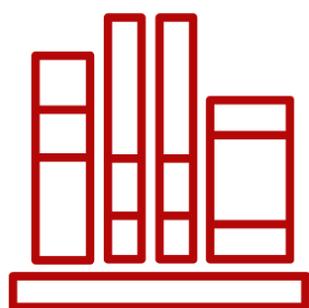


# COTISATIONS REER & CELI

INVESTISSEZ AUJOURD'HUI POUR VOS PROJETS DE DEMAIN



## LE RÉGIME REER EN BREF

Le REER est un régime enregistré d'épargne retraite auprès du gouvernement qui vous permet de reporter votre impôt sur le revenu jusqu'au moment du retrait. L'argent que vous cotisez fructifie ensuite grâce à des placements, jusqu'à ce que vous le retiriez pour votre retraite ou d'autres projets.

### PLAFOND REER

Le plus petit montant entre :

**-18 % de votre revenu de l'année précédente**

**-Maximum pour 2019 : 26,500 \$**

### ÂGE LIMITE

Vous avez jusqu'au 31 décembre de l'année où vous atteignez **71 ans** pour cotiser

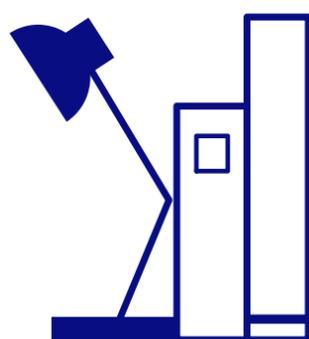


### DATE LIMITE

**2 Mars 2020**

Vos cotisations des 60 premiers jours de l'année en cours sont admissibles à une déduction pour l'année d'imposition précédente, soit 2019.

**\*Maximum pour 2020 : 27,230 \$**



## LE RÉGIME CELI EN BREF

Le CELI est un compte d'épargne enregistré auprès du gouvernement. Il vous permet de faire fructifier vos économies à l'abri de l'impôt peu importe votre revenu annuel. Idéal si vous désirez épargner pour un projet à moyen ou long terme, conserver l'accès à vos placements en cas d'imprévus et/ou cotiser pour votre retraite au-delà la limite imposée par votre REER

### COTISATION ANNUELLE MAXIMALE

**6,000 \$ pour 2020**

Cumulatif à ce jour: **69,500 \$**

Vous pouvez reporter vos droits de cotisation inutilisés à l'année suivante.

### ACCÈS AUX FONDs

Vous pouvez retirer de l'argent de votre CELI en tout temps et à n'importe quelle fin, selon le type de produits de placement choisis.

### ÂGE MINIMUM

Le CELI est offert à tout résident canadien majeur (18 ans et plus) ayant un NAS valide.

\* aucun plafond d'âge



## ASTUCES



- Vous voulez économiser sans y penser? Grâce à l'épargne systématique, vous mettez régulièrement de l'argent de côté par prélèvements automatiques.

- Saviez-vous que vous pouvez faire votre cotisation avec nous par téléphone ? Cette procédure est mise à place afin de vous offrir un meilleur service, éviter des délais postaux lors contributions REER/CELI, ou éviter, pour certains, des frais de votre institution bancaire lors d'émission de chèques.

## BESOIN DE CONSEILS ?

Nous sommes disponibles pour répondre à l'ensemble de vos besoins financiers. N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe par téléphone ou par courriel.



**Yvon Bazinet** CIM<sup>MD</sup> FSCI<sup>MD</sup>  
Conseiller en gestion de patrimoine  
Gestionnaire de portefeuille  
Vice-Président  
yvon.bazinet@bnc.ca  
450-686-5716

**Patrick Fortin**  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
patrick.fortin@bnc.ca  
450-686-5717

**Marie Lalonde-Sauvé** B.A.A.  
Conseillère en placement  
marie.lalonde-sauve@bnc.ca  
450-686-4546

**Caroline Hogan**  
Adjointe principale en placement  
caroline&jessica@bnc.ca  
450-686-5718

**Jessica Lapierre**  
Adjointe en placement  
caroline&jessica@bnc.ca  
450-686-5778



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN.